

Le 21/01/2020

Evolution de carrière et cartographie pour les Contrôleurs des Services Techniques

Le SNIPAT a interrogé la DC CRS sur les promotions des Adjointes Techniques en direction de la catégorie « B » pour les postes de Contrôleurs des Services Techniques

Mr MESSAGER, Commissaire Divisionnaire et Sous-directeur de la SDRH, nous a répondu.

Une cartographie vient de nous être envoyée.

- USG (61 Compagnies) : TOTAL : 183

- 1 poste de chef adjoint à la gérance ;
- 1 poste de responsable adjoint au matériel (à terme)
- 1 poste de responsable adjoint du garage.

- UAR (14 structures autoroutières) TOTAL: 28

- 1 poste de responsable adjoint au matériel;
- 1 poste de responsable adjoint du garage.

- Autre:

1 poste à la DZ Paris: Adjoint au chef de la cellule immobilière.



Cela devrait donc à terme, permettre le **recrutement de 212 postes de contrôleurs des Services Techniques**. Ces postes seront nomenclaturés comme des **postes d'adjoints** dans un premier temps.

A l'heure du « Beauvau de la sécurité » et des grandes réunions sur l'avenir de la Police, le SNIPAT déplore surtout le manque de visibilité sur un calendrier.

Pour rappel le nombre **des promotions réalisées** est de 9 **en 2020** et 8 **en 2021**.

A ce rythme il faudra compter près de 27 années pour aboutir à la présentation de la DC CRS.

La substitution doit s'accélérer, les besoins en personnels actifs sont revendiqués par les syndicats des personnels actifs et l'administration désire toujours plus d'ETP sur le terrain.

Les personnels administratifs et techniques du ministère aspirent à prendre des responsabilités et sont prêts pour accompagner les réformes structurelles de la maison Police.

Dans ces conditions, **pourquoi attendre encore ?**

Pourquoi ne pas mettre en œuvre les formations des agents ?

Cela dérange peut-être que des « CIVILS » occupent les postes de certains policiers ?

Le SNIPAT ne revendique pas la place de quelqu'un mais confirme que chacun à sa place en fonction de ses formations et des fiches de postes. Ce n'est pas une révolution, c'est juste une partie de la solution.

Le SNIPAT sera porteur de ces propositions lors des rencontres avec Mr le Ministre.

Nous avons des revendications, ce sont vos demandes, 2021 sera l'année du Corps des Personnels de soutien.

Le SNIPAT s'engage pour le bien de tous, défendre vos intérêts, faire respecter vos droits.

Nous on lâche rien !